

## Compte rendu du COPIL du 20 Avril 2018

### Liste des participants

#### Présents :

BARRALON Emeline (GIS Posidonie), DAYRIES Christian (Costa Verde Loisir), DELMAS Alban (UCPP – M1 GILE), DONINI Joseph (Office de l'Environnement de la Corse), GUILLON Laurent (Costa Verde Loisir), LEDUC Michèle (STARESO), MONNIER Briac (Université de Corse Pascal Paoli/UCPP - FRES 3041), MORI Christophe (UCPP – FRES 3041), ORSINI Antoine (UCPP – FRES 3041), ORSINI Sophie (EURO SO CONSULTANT), PERALDI Olga (UCPP – DRT), PERGENT Gérard (UCPP – FRES 3041), PERGENT-MARTINI Christine (UCPP – FRES 3041), SARLANDE Bertrand (UCPP – DRT).

#### Excusés/Représentés :

ALBERTINI Johanne (UCPP-FRES 3041), BENEDETTI Marc (Collectivité de Corse), GIORGI Nathalie (UCPP-DRT), GRAZIANI Françoise (UCPP-FRES 3041), LEJEUNE Pierre (STARESO), MALLERONI Julie (UCPP-FRES 3041), MUSELLI Marc (UCPP), PALAZZI Jean-Michel (Office de l'Environnement de la Corse), PELAPRAT Corinne (STARESO), ROMANI Paul-Marie (UCPP - Présidence).

### Ordre du jour

9h00 – Accueil des participants

9h30 – Présentation de la FRES et du projet PADDUC-CHANGE

10h00 – Rappel des modalités administratives et financières et échanges avec la DRT et les représentants de l'Université de Corse

10h30 – Présentation des activités programmées en 2018

- Système de carottage de l'herbier et campagnes océanographiques
- Mise à jour de la cartographie de la baie de Calvi
- Identification et inventaire des Pozzines

11h00 – Partenaires identifiés (sous-traitance analytique) et protocoles

11h30 – Coordination des actions et difficultés rencontrées

14h00 – Discussions en ateliers thématiques / essai du carottier

### Déroulement de la réunion

La réunion a débuté par une brève présentation de la « Fédération de Recherche Environnement et Société » de l'Université de Corse (FRES 3041), de l'Action « CHANGE » et du programme PADDUC CHANGE. Gérard Pergent a rappelé les principaux objectifs du programme à savoir :

- Inventorier et préciser la distribution de deux écosystèmes importants pour la fixation et la séquestration du carbone : les pozzines et les herbiers à *Posidonia oceanica* de Corse
- Quantifier et caractériser les stocks de carbone présent dans quelques sites ateliers

### Puits de carbone : Atout du Développement DURable de la Corse face au défi du CHANGement climatique

- Identifier les principales pressions susceptibles de dégrader ces « puits » de carbone et proposer des mesures pour leur conservation et/ou un renforcement de leur protection.
- Elaborer un premier bilan de la fixation et de la séquestration du carbone par ces écosystèmes.

La discussion qui a suivi a permis à Antoine Orsini de souligner l'importance des forêts en Corse dans ces bilans « Carbone », même si ces écosystèmes ne sont pas pris en considération dans le cadre de ce premier programme. Ces éléments ainsi que la possibilité que la région Corse soit une région à bilan Carbone positif ont d'ailleurs déjà été évoqués lors du symposium interdisciplinaire de la FRES, qui s'est tenu en Juillet 2017.

Les modalités administratives et financières ont ensuite été évoquées avec Bertrand Sarlande et Olga Peraldi : accord de consortium, problèmes techniques rencontrés dans la phase de démarrage du projet, justificatifs à produire..

La signature de l'accord de consortium par l'ensemble des partenaires devrait être finalisé avant la fin du mois d'Avril, ce qui permettrait un reversement au cours du mois de Mai. M. Sarlande a rappelé que bien que le financement du programme PADDUC-CHANGE soit assuré par la Collectivité de Corse, sa gestion financière est similaire à celle des programmes européens (FEDER, H2020) et ce, afin que toutes les dépenses effectuées puissent être validées en cas d'audit ultérieur. Mme Peraldi a précisé que des changements d'affectation entre les différents postes budgétaires sont possibles et envisageables mais qu'ils doivent être limités (15 % maximum) et doivent faire l'objet d'une demande préalable à la Collectivité de Corse. De même elle a souligné que la mise en concurrence dès le premier EURO est la règle aussi bien pour l'Université de Corse que pour tous les partenaires du programme. Aussi pour chaque dépense, trois devis devront être fournis ou si certains fournisseurs pré-identifiés ne répondent pas, il faudra faire la preuve de la mise en concurrence (production des mails de demande).

Plusieurs cas pratiques ont été évoqués. Par exemple :

- EqEL a indiqué que suite à la réalisation, par la société ATA, d'une première version d'un carottier, qui a été testée et validée, l'équipe envisage des améliorations (modification de l'appareillage) dont le coût supplémentaire n'a pas été prévu lors de la demande initiale. En outre, au regard de la réglementation des interventions en milieu hyperbare, la mise en œuvre de l'appareillage va nécessiter la présence de scaphandriers professionnels, lors des phases d'acquisitions (une vingtaine d'interventions), qui doivent être budgétisées. Dans la mesure où cette société a été la seule à répondre, lors de la mise en concurrence initiale et qu'elle est la seule à posséder l'appareillage adapté, EqEL souhaite savoir si un nouveau devis est suffisant ou si l'ensemble de la procédure doit-être reconduite ? M. Sarlande a indiqué qu'il aurait sans doute été préférable d'envisager une approche par tranche, mais dans la mesure où cela n'a pas été fait une mise en concurrence devra être effectuée pour les nouvelles demandes. Cette procédure devra également être suivie si un autre partenaire (Stareso) veut utiliser ce matériel.
- Pour les frais de restauration lors des réunions du programme, dans la mesure où un restaurateur situé à proximité du lieu de réunion a proposé un prix de 15€. Est-ce suffisant ou faut-il une mise en concurrence avec d'autres restaurants, même situés plus loin. Mme

### Puits de carbone : Atout du Développement DURable de la Corse face au défi du CHANGement climatique

Peraldi a confirmé qu'il convenait de fournir d'autres devis attestant de la mise en concurrence (comparaison des cartes proposées).

Au niveau des justificatifs, il appartient que chaque partenaire complète et transmette les « times sheets » (tableau standardisé, fournit par l'UCPP, qui seront envoyés par email à l'issue de la réunion) correspondant au temps passé sur le programme. Il convient d'établir un tableau pour chaque personne impliquée sur le programme. Il n'y a pas nécessité à compléter le tableau pour les IGE qui sont en totalité payé sur le programme. Christine Pergent a proposé qu'une version intermédiaire de ce tableau soit transmise à Mme Peraldi, début Septembre, pour vérifier la conformité du document avant la validation de fin.

Mme Pergent rappelle que le rapport d'activité scientifique devra être envoyé par chaque partenaire fin Septembre au coordinateur du projet pour qu'il en fasse la synthèse. Le modèle standardisé fourni par la Collectivité de Corse, sera transmis par email à l'issue de la réunion.

Au niveau réglementaire, une demande de dérogation (Cerfa) doit être déposée au plus vite auprès de la DREAL, pour les partenaires qui envisagent de prélever des espèces protégées (exemple Posidonies). Une copie du formulaire sera transmise à l'ensemble des partenaires concernés à l'issue de la réunion.

Gérard Pergent, Michèle Leduc et Antoine Orsini exposent ensuite le détail des activités prévues en 2018 et leur état d'avancement respectif (Voir fichier pdf en téléchargement sur le site EqEL : <https://eqel.universita.corsica/>).

Seuls les principaux points sont repris ci-après :

- La carotteuse pneumatique mise au point avec le prestataire de service ATA fonctionne (testée début Avril), plusieurs pistes d'amélioration sont évoquées. Christophe Mori et Antoine Orsini évoquent la possibilité de son utilisation pour les Pozzines. Il est convenu de poser la question à la Société ATA, lors de l'essai technique, prévu l'après-midi.
- Une campagne sismique (MIS) avec le test d'un sondeur à sédiment INNOMAR 2000 est programmée à la fin du mois de Mai 2018. Le prestataire est en cours d'identification (deadline le 23 Avril). A ce jour, seule la société Biosurvey a fait une offre. L'activité serait réalisée en collaboration avec l'Université de Palerme, qui dispose d'une expérience dans ce domaine.
- Une campagne océanographique (CARBONSINK) aura lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 28 Août 2018 le long de la côte orientale pour effectuer notamment des carottages de matre (intercalibration des données sismiques et caractérisation du carbone)
- Une campagne de cartographie de l'herbier de Posidonies de la baie de Calvi est programmée en Mai 2018 pour préciser sa répartition (inventaire) et suivre son évolution temporelle (dynamique)
- Le premier inventaire des Pozzines montre des valeurs significatives avec plus de 150 ha sur l'ensemble des sites étudiés.

### Puits de carbone : Atout du Développement DURable de la Corse face au défi du CHANGEment climatique

Joseph Donini évoque ensuite la participation de l'Office de l'Environnement de la Corse. Il souligne que l'OEC sera plus particulièrement impliqué dans le volet « communication ». Même si le budget est modeste, cela constitue une action très importante et plusieurs pistes et stratégies sont discutées par les partenaires : communication dans les médias, création d'un logo, supports de communication, site internet... Il est convenu que le service « Communication » de l'OEC sera contacté pour travailler ensemble sur ces différents aspects. Il est convenu qu'un effort d'information du grand public doit être envisagé (article dans Corse matin, participation à des journées de diffusion scientifique comme la Fête de la science, les Ecoles de la mer ...).

La dernière partie de la matinée permet d'aborder les démarches en cours et les éventuelles difficultés. Gérard Pergent indique que Briac Monnier a initié une identification des prestataires pour l'analyse des carottages. Les demandes de devis (mise en concurrence) ont été réalisées et l'établissement des bons de commande est en cours. Il s'agit notamment de la caractérisation du carbone (Université de Liège), de la datation au Carbone 14 (DirectAMS à Seattle), de la modélisation 3D des Pozzines (EURL So Consultant). Pour la granulométrie laser du sédiment la recherche d'un prestataire n'a pas encore abouti. Michèle Leduc indique que la Stareso dispose d'un prestataire dont les coordonnées seront transmises à l'issue de la réunion.

En début d'après-midi, une démonstration du carottier pneumatique est effectuée par la Société ATA, aux partenaires scientifiques.

#### Prochaines étapes

Les prochaines échéances concernent essentiellement l'acquisition des données-terrains. Elles devraient intervenir :

- dans les prochaines semaines pour l'Equipe Ecosystèmes littoraux, dès que les conditions météorologiques seront favorables.
- à partir de la mi-Mai pour la Stareso, avec une première carte prévue en Juillet.
- au mois de Juin pour les mesures sur les Pozzines. Il est envisagé avant cette date d'effectuer des tests de carottage au niveau des tourbières.

Gérard Pergent clôt la réunion en remerciant les différents participants et en indiquant que la thèse d'Audrey Valette, qui s'intègre dans les objectifs généraux du programme, devrait être soutenue le 31 Mai à 14h30, à l'université de Corse.